



Tarifs des chambres particulières (tarifs journalier au 16/06/2025)¹⁾

Clinique Sensevia

Chambre BASIC

Une chambre privative de 20 m² vue zone pavillonnaire pour votre repos, disposant d'une salle de bain privative équipée d'un panier à linge, une chaise, une table, une armoire une porte, une armoire deux portes, une étagère mural, un chevet et un lit 90cm.

40 €

Chambre STANDARD

Une chambre privative de 20 m² lumineuse vue montagne et jardin pour votre repos et votre tranquillité, disposant d'une salle de bain privative équipée d'un panier à linge, une chaise, une table, un fauteuil, une armoire une porte, une armoire deux portes, une étagère mural, un chevet et un lit 90cm.

60 €

Chambre CONFORT

Une chambre privative moderne de 20 m² rénovée en bout de couloir, à la décoration moderne, lumineuse vue montagne pour votre repos et votre tranquillité, disposant d'une salle de bain privative équipée d'un panier à linge une chaise, une table, un fauteuil, une armoire une porte, une armoire deux portes, une étagère mural, deux chevets, une horloge et un 120 cm.

80 €

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »

¹⁾ le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...) ou de défaut d'approvisionnement. Merci de votre compréhension.